

Informations Pratiques :

MAIRIE :

Horaires de la mairie :

Lundi : 13h30 à 17h00
Mardi : 13h30 à 17h00
Mercredi : 8h30 à 12h00
Jeudi : 8h30 à 12h00
Vendredi : 8h30 à 12h00
Samedi : 8h30 à 12h00

Téléphone : 04.92.34.65.03

Site internet de la mairie : www.mairie-mallemoisson.fr

NUMERO D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures de la mairie et uniquement en cas de véritable urgence) **07.85.59.64.73**

MEDIATHEQUE :

Horaires de la médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Jeudi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Samedi : 9h00 à 12h00

DECHETTERIE :

Horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale :

Du Lundi au samedi de 9h à 12h à Aiglun
Du Lundi au samedi de 14h à 18h à Barras
Fermée le dimanche et les jours fériés.

SERVICES :

Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux tous les premiers lundis du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations. Pour les gros volumes de déchets verts, la commune met à disposition une benne au tarif de 20 euros par rotation.

Permanences de l'Assistante Sociale :

Mme PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 12h00 le troisième vendredi du mois en mairie. Pour toute demande de rendez-vous, merci de la contacter au 04.92.30.09.20.

Permanences des élus en mairie :

Premier et troisième samedi du mois sur rendez-vous.

Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemoisson par le service instructeur de Château Arnoux St Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous.

Un petit coin de verdure à Mallemoisson.....

Les jardins partagés de Mallemoisson sont maintenant cultivés depuis plusieurs mois.

Nous vous rappelons que 5 lots de 100 m² (divisibles en 2 parcelles de 50m² par jardinier sur demande) sont toujours disponibles. Les jardins sont destinés à la culture des fruits, légumes et fleurs. Ils sont mis à disposition des jardiniers pour un tarif de 15 euros par an.

Les services techniques municipaux assurent l'entretien en désherbage aux abords du cabanon, mis à disposition des jardiniers pour le stockage des outils volumineux.

L'aménagement des jardins se poursuit : dans les prochaines semaines, les clôtures en limite des jardins doivent être installées par nos agents communaux, ainsi que les portillons permettant aux jardiniers, côté canal, de s'approvisionner en eau pour l'arrosage de leurs cultures. Pour toutes informations complémentaires, le secrétariat de Mairie reste à votre disposition.



Avis aux commerçants et entreprises de la Commune :

Attention Arnaque Démarchage :

Depuis Décembre 2017, nous recevons de très nombreuses alertes de la Société REGISTRE D'ACCESSIBILITE RF se présentant auprès des responsables et propriétaires d'ERP/IOP (Etablissements recevant du public) sous des aspects officiels en réclamant l'inscription obligatoire des entreprises, commerces de proximité ou collectivités, moyennant un règlement sans délai de 800 à 900 euros sous peine de poursuites et amendes.

Pour rappel, le registre public d'accessibilité est obligatoire mais n'est, en aucun cas un article ou une fourniture à acheter : il est constitué des documents en votre possession constituant l'ensemble de la démarche de mise en accessibilité de l'ERP/IOP.

Aide aux devoirs et animation temps méridien :

La Mairie et l'école ont décidé de réitérer l'aide aux devoirs aux élèves scolarisés à l'école de Mallemoisson et inscrits à la garderie les mardi et jeudi soir de 17h00 à 18h00. Cette opération lancée l'an passé ayant remporté un franc succès, celle-ci s'adresse aux enfants motivés pour faire leurs devoirs et pour soulager les parents. Elle se déroule dans l'une des classes de l'école et c'est l'intervenante qui se déplace. Si vous êtes intéressés, merci de vous signaler auprès des enseignantes ou des personnes assurant la garderie ! Attention, celle-ci n'étant pas une salle de récréation et n'ayant pas pour vocation de se substituer à la garderie, seuls les enfants motivés seront acceptés ! Merci de votre compréhension.

En parallèle, la commune, pour le bien-être de vos petits-bouts a mis en place des animations par le biais de Léo Lagrange pendant le temps méridien. Ils peuvent désormais, bénéficier d'activités ludiques et récréatives.

Inscriptions sur les listes électorales :

Nous vous rappelons en cette fin d'année que l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire tout au long de l'année et au plus tard le 31 décembre 2018, pour pouvoir voter dès 2019.

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ; le formulaire d'inscription vous sera donné à l'accueil.

Au fil du Ponteillard n°79 : Octobre- Novembre - Décembre 2018

Editeur : Mairie de MALLEMOISSON Hôtel de Ville 04510

Directeur de publication : Emmanuelle MARTIN, Maire

Comité de rédaction : Céline BARBIER - Laurence DANESI - Naïs GALLY

Maquette et impression : Mairie de MALLEMOISSON

Images : source google image - mairie : Réutilisation autorisée



Au fil du Ponteillard

Bulletin d'informations municipales de la Commune de MALLEMOISSON

N°79

Octobre - Novembre - Décembre 2018



Agenda :

Octobre :

Samedi 27 Octobre 2018 :

Fête d'Halloween :

L'association du Grillon Buissonnier, accueillera en salle des Cèdres la traditionnelle Fête celtique d'Halloween le Samedi 27 Octobre 2018 de 14h30 à 18h30. Enfants de tous âges et leurs parents sont conviés

Au programme :

- maquillage de 14h30 à 15h20
- défilé des enfants déguisés de 15h 30 à 16h30 sur 2 parcours
- goûter offert par l'association
- concours de grimaces et photobooth halloween avant la fin de la fête vers 18h30.

Novembre :

Le Dimanche 11 Novembre 2018 :

La commune de Mallemoisson vous convie à la cérémonie du 11 novembre. Année centenaire, nous partagerons cet instant à 11 heures 30. Rendez-vous sur la place de la mairie. Renseignements au 0492346503.

Décembre :

Samedi 1er décembre 2018 :

Le comité des fêtes organise le marché de Noël. Les stands accueilleront le public de 8h00 à 20h00 sur l'esplanade Jean Moulin et le Parking de la Poste. Renseignements au 06.50.53.72.11

Samedi 15 Décembre 2018 :

Les aînés de la Commune se réunissent autour d'un repas de fin d'année offert par la Municipalité. Ce repas sera organisé cette année, à l'Hôtel de Provence à Mallemoisson.

Mardi 18 Décembre 2018 :

Les petits Gar'nements de la crèche de Mallemoisson ainsi que leurs parents seront présents en Salle des Cèdres pour assister en fin d'après-midi au spectacle de Noël « Habille-toi Zoé », offert aux enfants par Provence Alpes Agglomération.

LE MOT DU MAIRE :

La commune à vos côtés,

C'est ainsi que l'on pourrait qualifier l'action de la majorité communale, soucieuse de s'adresser au plus grand nombre, d'aider et d'accompagner à chaque fois que cela est possible l'ensemble des administrés.

Tout d'abord en soutenant et renouvelant plusieurs actions concrètes :

- L'aide financière aux activités extra scolaires pour les plus jeunes,
- L'aide au maintien à domicile pour les plus anciens

Lieu privilégié du maintien du lien social, la commune invite chaque année les anciens à un moment de convivialité partagé autour d'un repas peu avant les fêtes de Noël. Afin de maintenir ce lien fragile, à destination de l'ensemble de la population, la mairie s'est par ailleurs investie dans la création de jardins partagés, « Le Jardin des Grenouilles », lieu de rencontre, d'échange et de convivialité.

Toujours dans son champ d'action, concernant l'entretien des voiries la commune prévoit cette année un programme de travaux de goudronnage dès la fin du mois d'octobre, une autre tranche de travaux sera établie dès l'année prochaine. En matière d'entretien toujours, nous tentons de répondre au moins pour partie à l'ensemble des opérations nécessaires de débroussaillage, taille et entretien des arbres nombreux, sur le domaine communal. Une végétation particulièrement active cette année suite aux épisodes pluvieux du printemps dernier.

A ce titre notamment, remercions l'ensemble du personnel technique particulièrement sollicité sur ces sujets pour leur travail sérieux.

Plus globalement, et parce que c'est nécessaire et important pour l'ensemble des administrés, nous relançons l'élaboration de notre document d'urbanisme afin de pouvoir répondre à de nombreux points de blocage causés par l'annulation de l'ancien PLU. Un coût financier d'élaboration important pour la commune mais nécessaire pour répondre aux problématiques du plus grand nombre d'habitants.

Enfin ces derniers jours ont été placés sous le signe de la joie, une naissance quelque peu « insolite » sur la commune de Mallemoisson d'une petite Chloé dans des conditions imprévues à proximité de la Maison de Pays. Nous lui souhaitons ainsi qu'à toute sa famille une vie remplie de joie et de bonheur.

Rien de tel qu'une si belle nouvelle pour occulter, au moins pour un instant, la somme de tous les désagréments qui jalonnent notre quotidien...

Comme nous le disait Alexandra David-Neel, « Tout est vain, sauf la bonté »

Emmanuelle MARTIN

La rentrée scolaire, c'est aussi le moment de choisir des activités ludiques ou sportives pour les enfants :

A cet effet, nous vous rappelons que la Commune peut, sous certaines conditions, participer à une partie des frais occasionnés pour l'inscription des enfants à des activités de loisirs en dehors des temps scolaires. Cette participation renouvelée cette année par délibération du Conseil Municipal du 3 octobre 2018 s'élève à 30 euros par enfant. Pour toute information sur la constitution du dossier de demande d'aide aux activités extra-scolaires, merci de contacter notre secrétariat au 04.92.34.65.03.

VIE CULTURELLE ET COMMUNALE



Des boîtes aux lettres un peu particulières à Mallemoisson :

- Les amicalistes de la Médiathèque de Mallemoisson avaient bien noté le rendez-vous ! Ce dernier était fixé au samedi 8 septembre à 10 heures pour installer à différents points du village les fameuses « boîtes aux lettres du livre libre ». Le principe est simple : si vous avez des ouvrages en bon état que vous ne souhaitez pas jeter, il sera dorénavant possible à Mallemoisson de les échanger, voire de les mettre à disposition pour d'éventuels autres lecteurs dans ces boîtes aux lettres ; Toutes ont été installées à différents endroits du village, pour permettre à chaque habitant ou gens de passage d'y avoir accès et, qui plus est, elles ont toutes été installées à proximité d'un banc. Ce sont Annick Chapon-Proust, présidente de l'Amicale de la médiathèque et son compagnon Laurent qui se sont chargés de la décoration de ces dernières et la médiathèque a contribué à cette action en fournissant les premiers livres à déposer à l'intérieur. Voici les différents endroits où vous pourrez les trouver :- sur le parking de l'ancien abri-bus,

- à côté du lavoir, près des Jardins Partagés,
- au lieu-dit La Comerie, près du pont,
- sur la rambarde du parking du Vieux Village,
- à côté du cimetière et enfin
- à la fin du chemin Chabrières.

- Ne jetez plus : donnez, échangez, empruntez : le mot est dit, faites partager !

- La présidente et la bibliothécaire tiennent à préciser que ce n'est en aucun cas une boîte de retour pour les livres appartenant à la médiathèque mais bel et bien un nouveau moyen gratuit d'échange entre lecteurs. Aussi, soyez respectueux et veillez à n'y déposer que des ouvrages, revues, CD ou DVD relativement bien conservés !

- Nous présentons toutes nos excuses à Noëlle Garguillo et Théo Martin pour avoir omis de les associer à la mise en oeuvre de ses boîtes à livres libres alors que c'était notre intention lors de l'assemblée générale du 8 février 2018. En revanche, nous les invitons, ainsi que tous les membres du Conseil Municipal Jeune, à "jeter un œil", de temps à autre, sur le contenu de ces 6 boîtes à livres afin de vérifier qu'elles ne servent pas de poubelle ni de dépôt de livres appartenant à la médiathèque. Qu'ils en soient remerciés par avance.

Céline BARBIER et Annick CHAPON-PROUST

Festival rentrée des artistes :

Pour sa première « Rentrée des artistes », l'Amicale de la médiathèque de Mallemoisson et cette dernière ont remporté un franc succès. Organisée sur deux jours, les samedi 29 et dimanche 30 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, plasticienne, pastellistes et auteurs ont investi les locaux de la médiathèque Michel Martin et de la salle des Cèdres. Sur la place du village, l'association Provence Culture Terroir présidée par Véronique Basso avait également son stand sur lequel s'est greffé un atelier réservé aux enfants. Laurence Plée avec ses bijoux et ses accessoires tous réalisés à partir de récupération de vieux objets a su leur donner une nouvelle vie. A ses cotés ont pris place Elizabeth Hollings, pastelliste avec ses toiles en grand format sur un thème rural, Claude Braun, poète et peintre, Jack Meurant, auteur, Marie Lebély, auteure également présente le samedi après-midi uniquement n'ont pas été en reste. Ils étaient la complémentarité des arts déclinés à leur propre manière.



Du côté de la médiathèque, Serge Panis (Serpan), photographe et auteur et enfin Nathalie Le Royer, pastelliste également ont ravi leur public. Si le premier jour était déjà bien chargé avec les animations dispensées par Véronique, Christian et Jamy tous déguisés en « galinettas » (emblème de l'association Provence Culture Terroir), le dimanche a également rencontré ses adeptes avec la présence le matin de la jeune auteure Johanna Gleise et l'après-midi, l'atelier pour enfants qui a fait autant la joie de ces derniers que de leurs parents. C'est Logan, six ans qui a été la star du jour en réalisant une peinture sur une toile achetée par l'Amicale. Aiguillé par Nathalie Le Royer, ce jeune Mallemoissonnais s'est révélé un jeune artiste en herbe et son œuvre a été installée dans la médiathèque.



Méline, sa camarade a elle aussi réalisé de magnifiques dessins qui seront précieusement conservés et la médiathèque incite tous ceux qui le désirent, petits ou grands, de venir compléter ce catalogue. Beaucoup d'échanges autant entre les artistes eux-mêmes mais aussi avec leurs visiteurs. Une ambiance conviviale et qui de mieux que les artistes eux-mêmes pour en parler : « J'ai été sérieux pendant cinquante ans de ma vie alors maintenant je fais de la dérision », explique Jack Meurant ce à quoi Serge Panis a surenchéri « Ce qui étonnerait les personnes qui me connaissent, c'est que je sois trop sérieux ». Nathalie Le Royer, avec ses précieux conseils dispensés auprès des enfants, Johanna Gleise, Marie Lebély, Laurence Plée, Claude Braun et Elizabeth Hollings avaient eux aussi leurs petites notes d'humour lors de leurs échanges. Véronique Basso et ses galinettas ont bien évidemment joué le jeu (étant venus pour cela) mais ont aussi incité tous les passants à en faire de même ! L'Amicale avec à sa tête Annick Chapon-Proust s'est avérée ravie de cette manifestation et compte bien réitérer l'opération l'an prochain.

"Mais.....Que fait la commune ?"

De nouveaux travaux sont programmés en ce dernier trimestre 2018 :

Après les travaux de chauffage de l'Ecole, c'est au tour du réseau d'eau de la Comerie de faire « peau neuve ».

La Commune entreprend de rénover le réseau de distribution d'eau de la Comerie : une réunion d'information des usagers de ce quartier sera prochainement programmée pour leur présenter, plus en détail le calendrier des travaux.

Cette fin d'année 2018 est également marquée par le lancement de nouveaux projets avec les appels d'offres lancés pour l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme, le Plan local d'urbanisme et les travaux de goudronnage de voirie.

A cet effet, nous pouvons à présent vous informer du choix des entreprises ayant adressé les offres les « mieux-disantes » : l'élaboration du Plan local d'urbanisme sera confiée au Bureau d'Etudes ALPICITE exerçant à Embrun ; les travaux de goudronnage de voirie par enrobé à chaud seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE implantée à MALIJAI.

Elagage et coupe d'arbres au Chemin de l'Ecole :

La Commune a entrepris à la fin du mois d'Août des travaux de coupe d'arbres sur le Chemin de l'Ecole en contrebas du lotissement La Bastide des Grillons.

Ces travaux ont été complétés par l'élagage d'une quinzaine de chênes : cette seconde période de travaux s'est réalisée à la début-Octobre par le prestataire choisi au mois d'Août.



Un nouveau système de chauffage à l'école sera prochainement mis en service :

L'école communale de Mallemoisson fait peau neuve. Après le changement des menuiseries et de l'éclairage pour améliorer le confort de vos enfants et les dépenses de la commune, une dernière étape de travaux est réalisée. Le changement du système de chauffage et de ventilation. Trop vétuste et peu adapté aux besoins actuels, la rénovation complète est en cours. Elle a débuté durant l'été 2018.

Raccordé au gaz, vous avez pu constater des travaux de raccordement par les entreprises compétentes sur l'avenue de l'Europe, le chemin de l'école et la montée des Lecques. Le raccordement effectué, a permis de créer un réseau de distribution de gaz en vue d'alimenter le futur système de chauffage de l'Ecole piloté par une chaudière au gaz et d'améliorer ainsi les performances énergétiques du bâtiment.

La commune se met au rose :

La mairie de Mallemoisson renouvelle cette année encore, son soutien à la lutte contre le cancer du sein à travers la banderole "Octobre rose" affichée sur la façade des bâtiments communaux de la Mairie de Mallemoisson.

Vous trouverez des flyers concernant les modalités pratiques pour vous guider dans le cadre du dépistage du cancer du sein.



Nouveau système d'alerte Evènements :

Dans notre précédente édition, nous vous avons annoncé que La Mairie envisageait de se doter d'un nouvel outil de communication à destination de ses administrés : une plateforme SMS permettant d'informer les administrés de la Commune d'évènements graves (accidents, problèmes de circulation, risques météorologiques, incendies) ou de communiquer sur la vie pratique communale (messages culturels, programmes d'animations...)

Les habitants intéressés ont retourné en Mairie des coupons réponses parfois incomplets. Afin de constituer et d'élargir notre base de données pour mettre en place ce nouveau service dans les prochaines semaines, nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner, au plus tôt, en Mairie, le coupon-réponse ci-dessous.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Je suis intéressé(e) * oui non

Si je suis intéressé(e) : Merci de préciser les types d'évènements :

* Entourez votre réponse